



HESPER FUND

R.C.S. Luxembourg B 234859

Rapport annuel pour la période du
1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Fonds de droit luxembourgeois

Fonds de placement de droit luxembourgeois conformément à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), R.C.S. Luxembourg B 234859

ETHENEA Independent Investors S.A.
R.C.S. Luxembourg 155427



ETHENEA

Table des matières

	Page
Rapport d'activité	2
Répartition géographique de HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS	4
Répartition sectorielle de HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS	5
Composition de l'actif net du compartiment HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS	7
Compte de résultat pour la période courant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	10
Etat des actifs au 31 décembre 2020	13
Entrées et sorties du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	17
Notes au rapport annuel au 31 décembre 2020	21
Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé	28
Gestion, distribution et conseil	31

Le prospectus accompagné du règlement de gestion, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ainsi que le rapport annuel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du siège de la société de gestion, du dépositaire, de l'agent payeur, du distributeur et du représentant en Suisse. Vous pouvez obtenir de plus amples informations à tout moment aux heures normales d'ouverture des bureaux de la Société de gestion.

Les souscriptions d'actions ne sont valables que lorsqu'elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Rapport d'activité

La direction du fonds produit le présent rapport au nom du Conseil d'administration de la Société de gestion :

Chers investisseurs,

2020 restera dans les mémoires comme l'année de la pandémie de Covid-19 qui a bouleversé la vie des habitants de notre planète et causé beaucoup de souffrances à travers le monde. Du point de vue économique, nous nous en souviendrons également comme l'année du « grand confinement » qui a eu de graves conséquences sur l'économie mondiale. Notre planète mondialisée moderne n'avait encore jamais affronté une crise d'une telle ampleur, une urgence sanitaire d'envergure incroyable associée à un choc négatif d'une portée considérable qui s'est répercuté aussi bien sur l'offre que sur la demande. Un choc qui a essentiellement résulté des mesures prises pour protéger les populations, endiguer la pandémie et permettre aux systèmes de santé du monde entier de faire face au virus. Mais la fermeture généralisée des usines a interrompu les chaînes d'approvisionnement, tandis que les pertes d'emploi et les mesures prises pour limiter les contaminations ont freiné la demande globale, notamment dans le secteur des services.

Les décideurs politiques n'ont pas tardé à mettre en place des mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent afin de lutter contre la pire crise économique depuis la Grande dépression. Associé à une politique monétaire ultra-accommodante (qui combine baisses des taux, programmes d'achat d'actifs et injections de liquidités), le soutien budgétaire généralisé a contribué à éviter que la crise actuelle ne se mue en dépression économique.

Le HESPER FUND - Global Solutions a démarré l'année 2020 dans un contexte haussier conforté par une trêve dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et la position accommodante des banques centrales aux quatre coins du monde. En début d'année, la part nette d'actions du fonds s'établissait à 60 %. Par ailleurs, le portefeuille du HESPER FUND - Global Solutions détenait une exposition au dollar américain compte tenu du différentiel de taux favorable et de l'amélioration des perspectives de croissance aux Etats-Unis. Le déclenchement et la propagation d'une pandémie de coronavirus en Chine ont toutefois entraîné un revirement de situation. Mais les inquiétudes initiales concernant la pandémie se sont rapidement dissipées et la plupart des marchés actions sont repartis à la hausse jusqu'à la mi-février. Toutefois, le HESPER FUND - Global Solutions a rapidement commencé à réduire son exposition aux obligations d'entreprises peu liquides afin de se préparer en vue d'une crise majeure éventuelle. Ce jour est arrivé quand le virus a commencé à se propager en Europe. Les confinements qui ont été mis en place ont lourdement handicapé l'économie mondiale et les marchés se sont effondrés. Les marchés actions ont abandonné leurs sommets précédents, dévissant de 30 à 40 % en un temps record, tandis que les obligations d'entreprises étaient également fortement touchées. La situation a offert l'occasion de mettre à l'épreuve la flexibilité du HESPER FUND - Global Solutions. Dans un premier temps, le fonds a très rapidement basculé d'une position longue nette en actions à une position courte nette. Dans le même temps, le fonds a relevé la part des liquidités à un tiers des actifs du portefeuille et augmenté la durée de son exposition au marché des bons du Trésor américain. Le HESPER FUND - Global Solutions est ainsi parvenu à ne pas perdre d'argent pendant le krach historique du mois de mars 2020. Le fonds a eu recours aux bons du Trésor américain, aux certificats sur l'or et aux contrats à terme sur actions pour protéger ses actifs.

Quand les Etats ont commencé à débloquer des fonds au deuxième semestre 2020, une vague de liquidités a déferlé sur les marchés financiers et la quasi-totalité des pays développés ont affiché des taux d'intérêt nuls. Les actifs risqués sont progressivement repartis à la hausse, mais à des rythmes différents. Les actions ont rebondi tandis que les obligations d'entreprises ont mis plus de temps à renouer avec leurs niveaux d'avant la pandémie. Comme prévu, les Etats-Unis ont réagi plus vite et plus énergiquement que l'Europe. Mais cette fois-ci, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont réagi à temps, approuvant en juillet 2020 un fonds de 750 milliards d'euros pour relancer l'économie et lutter contre la crise. L'approbation de ce fonds de relance, qui constitue un pas important en direction de l'intégration budgétaire, a déclenché l'appréciation de l'euro. Face à ces évolutions, le HESPER FUND - Global Solutions a relevé la part des actions, réduit son exposition au dollar américain et pris une position sur les obligations d'entreprises américaines à haut rendement.

En prévision d'une reprise cyclique mondiale soutenue par le recul marqué et régulier des taux d'intérêt et la poursuite des mesures de soutien budgétaire, le HESPER FUND - Global Solutions a commencé à relever avec précaution ses positions sur d'autres actifs risqués, à l'image des matières premières et des actions des marchés émergents. Par crainte de nouvelles vagues de contaminations au Covid-19, le HESPER FUND - Global Solutions a conservé un temps son exposition aux titres américains à long terme. Compte tenu du mauvais état de l'économie britannique et de la probabilité élevée que les accords commerciaux bilatéraux avec l'UE soient défavorables au Royaume-Uni, le fonds s'est positionné à de multiples reprises contre la livre sterling, et occasionnellement contre la couronne norvégienne et le franc suisse.

La deuxième vague de contaminations a durement touché les Etats-Unis et l'Europe, déclenchant des accès de volatilité en septembre et octobre 2020. Toutefois, la promesse de mesures de relance budgétaire et monétaire supplémentaires à travers le monde, l'élection de Joe Biden aux présidentielles américaines et l'annonce de la mise au point de vaccins efficaces contre le Covid-19 ont propulsé les marchés actions vers de nouveaux sommets inédits en novembre et décembre 2020. L'annonce concernant les vaccins a également déclenché une rotation massive en faveur des actions cycliques et des régions les plus touchées par la pandémie. Le HESPER FUND - Global Solutions a augmenté son exposition aux titres de l'« ancienne économie » et aux actions domestiques susceptibles de profiter des nouveaux coups de pouce budgétaires et de la reprise cyclique.

En 2021, nous estimons que l'économie mondiale se remettra de la profonde récession traversée en 2020. La croissance économique sera soutenue par la poursuite des mesures monétaires et budgétaires accommodantes coordonnées ainsi que par le déploiement des vaccins contre le Covid-19. La reprise sera toutefois incertaine et divergera en fonction des secteurs et des régions. En début d'année 2021, le HESPER FUND - Global Solutions affichait un positionnement haussier avec une part d'actions supérieure à 60 %. Le fonds est essentiellement exposé à des pays que nous jugeons les mieux à même de contrôler la pandémie et d'en sortir les premiers (Asie, Chine), des pays disposant d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour soutenir l'économie nationale (Allemagne, Suisse) et des économies dynamiques et flexibles susceptibles de sortir rapidement de la crise (Etats-Unis).

Nous estimons que l'inflation restera encore un certain temps en dessous du niveau visé par les banques centrales qui devraient maintenir une politique monétaire accommodante pendant une période prolongée. Le succès des campagnes de vaccination contre le coronavirus jouera un rôle déterminant dans la dissipation des incertitudes entourant la reprise économique et dans le soutien aux marchés financiers.

Nous pensons également que les rendements des emprunts d'Etat décolleront des niveaux très bas atteints l'an dernier après la crise. Compte tenu de la faible inflation, de l'incertitude entourant encore la reprise et de l'endettement élevé, les banques centrales maintiendront leur politique accommodante et attendront un long moment avant de relever les taux d'intérêt pour éviter que la hausse des rendements ne freine prématurément la reprise. Nous prévoyons donc une pentification modérée de la courbe des taux dans les économies avancées.

Les principaux risques pour ce scénario de base optimiste sont 1) l'évolution de la pandémie de Covid-19, 2) un retrait prématuré du soutien politique avant que la reprise économique ne soit fermement installée, 3) un appétit pour le risque excessif des établissements financiers et opérateurs de marché qui pourrait mettre en péril la stabilité financière et 4) sociaux et géopolitiques.

Munzbach, janvier 2021

La direction du fonds au nom du Conseil d'administration et de la Société de gestion

Répartition géographique de HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS

4

Rapport annuel
1er janvier 2020 - 31 décembre 2020

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.
Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	Catégorie d'actions T-10 EUR	Catégorie d'actions A-6 CHF	Catégorie d'actions T-6 EUR	Catégorie d'actions T-6 CHF
WKN :	A2PEEF	A2PED7	A2PED9	A2PEEA
Code ISIN :	LU1931800350	LU1931803297	LU1931806399	LU1931808338
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 0,10 % p.a. min. 30.000 EUR p.a. pour le compartiment	jusqu'à 0,10 % p.a. min. 30.000 EUR p.a. pour le compartiment	jusqu'à 0,10 % p.a. min. 30.000 EUR p.a. pour le compartiment	jusqu'à 0,10 % p.a. min. 30.000 EUR p.a. pour le compartiment
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	EUR	CHF	EUR	CHF

Répartition géographique par pays ¹⁾

Irlande	23,88 %
Etats-Unis d'Amérique	19,80 %
Luxembourg	15,33 %
Allemagne	12,35 %
Italie	9,50 %
Suisse	3,10 %
Canada	2,52 %
Panama	1,63 %
Norvège	1,21 %
Pays-Bas	0,92 %
Portefeuille-titres	90,24 %
Contrats à terme	0,04 %
Avoirs bancaires ²⁾	9,73 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les notes annexes au présent rapport.

Répartition sectorielle ¹⁾	
Parts de fonds d'investissement	48,37 %
Divers	9,50 %
Services financiers diversifiés	6,16 %
Matières premières, consommables et fournitures	4,44 %
Logiciels et services	3,37 %
Biens d'investissement	3,32 %
Automobile et composants	3,04 %
Matériel et équipement informatique	2,33 %
Assurances	1,92 %
Commerce de gros et de détail	1,68 %
Services à la consommation	1,63 %
Emprunts d'Etat	1,21 %
Produits alimentaires, boissons et tabac	1,18 %
Semi-conducteurs et équipement de production de semi-conducteurs	0,89 %
Services aux collectivités	0,57 %
Energie	0,35 %
Produits pharmaceutiques, biotechnologies et biosciences	0,28 %
Portefeuille-titres	90,24 %
Contrats à terme	0,04 %
Avoirs bancaires ²⁾	9,73 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les notes annexes au présent rapport.

Evolution depuis le lancement

Catégorie d'actions T-10 EUR

Date	Actifs nets du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur de l'action EUR
30.07.2019	Lancement	-	-	100,00
31.12.2019	0,84	8.192	790,35	102,04
31.12.2020	2,05	18.903	1.152,71	108,50

Catégorie d'actions A-6 CHF

Date	Actifs nets du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur de l'action EUR	Valeur de l'action CHF
23.12.2019	Lancement	-	-	91,89	100,00 ¹⁾
31.12.2019	0,77	8.320	765,16	92,17	100,38 ²⁾
31.12.2020	0,10	1.000	-699,33	97,98	106,13 ³⁾

Catégorie d'actions T-6 EUR

Date	Actifs nets du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur de l'action EUR
14.06.2019	Lancement	-	-	100,00
31.12.2019	20,09	193.250	19.343,35	103,96
31.12.2020	8,68	78.178	-12.000,65	110,98

Catégorie d'actions T-6 CHF

Date	Actifs nets du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur de l'action EUR	Valeur de l'action CHF
06.02.2020	Lancement	-	-	93,42	100,00 ⁴⁾
31.12.2020	21,83	226.322	21.186,63	96,48	104,51 ³⁾

¹⁾ converti en euros au taux de change du 23 décembre 2019 : 1 EUR = 1,0882 CHF

²⁾ converti en euros au taux de change du 31 décembre 2019 : 1 EUR = 1,0891 CHF

³⁾ converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

⁴⁾ converti en euros au taux de change du 6 février 2020 : 1 EUR = 1,0704 CHF

Composition de l'actif net du compartiment HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS

Composition de l'actif net du compartiment au 31 décembre 2020

7

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 28.231.607,12 EUR)	29.477.713,44
Avoirs bancaires ¹⁾	3.176.406,27
Plus-values latentes sur contrats à terme	16.250,84
Plus-values latentes sur opérations de change à terme	29.628,42
Intérêts à recevoir	80.620,29
Créances sur vente d'actions	19.158,05
Autres actifs ²⁾	22.398,24
	32.822.175,55
Autres passifs ³⁾	-162.760,10
	-162.760,10
Actifs nets du compartiment	32.659.415,45

¹⁾ Voir les notes annexes au présent rapport.

²⁾ Ce poste englobe des frais de constitution capitalisés.

³⁾ Ce poste se compose essentiellement de la commission de performance et de la rémunération de la direction du fonds.

Allocation aux catégories d'actions

Catégorie d'actions T-10 EUR	
Part de l'actif net du compartiment	2.050.956,41 EUR
Actions en circulation	18.903,000
Valeur de l'action	108,50 EUR

Catégorie d'actions A-6 CHF	
Part de l'actif net du compartiment	97.983,47 EUR
Actions en circulation	1.000,000
Valeur de l'action	97,98 EUR
Valeur de l'action	106,13 CHF ¹⁾

8

Catégorie d'actions T-6 EUR	
Part de l'actif net du compartiment	8.676.085,77 EUR
Actions en circulation	78.177,926
Valeur de l'action	110,98 EUR

Catégorie d'actions T-6 CHF	
Part de l'actif net du compartiment	21.834.389,80 EUR
Actions en circulation	226.321,615
Valeur de l'action	96,48 EUR
Valeur de l'action	104,51 CHF ¹⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

Variation de l'actif net du compartiment

pour la période courant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

	Total EUR	Catégorie d'actions T-10 EUR EUR	Catégorie d'actions A-6 CHF EUR	Catégorie d'actions T-6 EUR EUR
Actif net du compartiment en début de période considérée	21.692.555,25	835.876,42	766.868,37	20.089.810,46
Charges nettes ordinaires	-201.410,53	-23.870,41	-1.539,30	-67.707,93
Péréquation des revenus et charges	23.844,12	10.346,13	-430,75	-2.433,91
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	26.968.555,27	1.229.904,20	95.536,38	2.852.889,26
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-17.329.191,14	-77.192,31	-794.862,72	-14.853.543,40
Plus-values réalisées	7.345.103,80	303.586,84	59.460,39	2.036.881,37
Moins-values réalisées	-6.311.192,93	-253.254,57	-39.800,83	-1.695.720,76
Variation nette des plus-values latentes	1.016.047,02	40.597,82	17.529,17	504.746,79
Variation nette des moins-values latentes	-544.895,41	-15.037,71	-4.777,24	-188.836,11
Actif net du compartiment en fin de période considérée	32.659.415,45	2.050.956,41	97.983,47	8.676.085,77

9

	Catégorie d'actions T-6 CHF EUR
Actif net du compartiment en début de période considérée	0,00
Charges nettes ordinaires	-108.292,89
Péréquation des revenus et charges	16.362,65
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	22.790.225,43
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-1.603.592,71
Plus-values réalisées	4.945.175,20
Moins-values réalisées	-4.322.416,77
Variation nette des plus-values latentes	453.173,24
Variation nette des moins-values latentes	-336.244,35
Actif net du compartiment en fin de période considérée	21.834.389,80

Variation du nombre d'actions en circulation

	Catégorie d'actions T-10 EUR Volume	Catégorie d'actions A-6 CHF Volume	Catégorie d'actions T-6 EUR Volume	Catégorie d'actions T-6 CHF Volume
Actions en circulation en début de période considérée	8.192,000	8.320,000	193.249,926	0,000
Actions émises	11.450,000	1.000,000	26.108,000	243.589,615
Actions rachetées	-739,000	-8.320,000	-141.180,000	-17.268,000
Actions en circulation en fin de période considérée	18.903,000	1.000,000	78.177,926	226.321,615

Compte de résultat de HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS

10

Compte de résultat

pour la période courant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

	Total	Catégorie d'actions T-10 EUR	Catégorie d'actions A-6 CHF	Catégorie d'actions T-6 EUR
	EUR	EUR	EUR	EUR
Revenus				
Dividendes	17.829,38	710,67	70,48	4.670,67
Revenus découlant de parts d'organismes de placement	5.444,61	317,22	16,93	1.409,89
Intérêts sur les emprunts	271.389,75	12.739,98	1.681,77	84.834,02
Intérêts bancaires	-23.130,88	-1.043,20	-101,59	-6.318,48
Autres revenus	2.591,50	108,40	8,30	663,79
Péréquation des revenus	28.610,33	7.193,74	-707,39	-714,61
Total des revenus	302.734,69	20.026,81	968,50	84.545,28
Charges				
Charges d'intérêts	-1.175,11	-58,71	-6,95	-370,62
Commission de performance	-123.249,28	-6.510,29	-839,11	-48.835,93
Commission de gestion/rémunération de la direction du fonds/ le cas échéant, rémunération du conseiller en investissement	-200.849,53	-13.909,13	-1.367,49	-64.220,62
Commission de dépositaire	-13.589,79	-629,72	-89,03	-4.351,81
Commission d'administration centrale	-8.090,35	-374,92	-53,31	-2.588,83
Taxe d'abonnement	-14.270,24	-655,89	-90,93	-4.518,81
Frais de publication et de révision	-11.220,15	-553,45	-69,59	-3.550,49
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-13.531,34	-807,08	-43,02	-3.438,59
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-548,50	-23,08	-4,08	-186,17
Taxes nationales	-28.959,62	-1.392,23	-358,81	-12.874,69
Frais de constitution	-4.702,34	-210,29	-34,86	-1.582,27
Autres charges ¹⁾	-31.504,52	-1.232,56	-688,76	-8.882,90
Péréquation des charges	-52.454,45	-17.539,87	1.138,14	3.148,52
Total des charges	-504.145,22	-43.897,22	-2.507,80	-152.253,21
Charges nettes ordinaires	-201.410,53	-23.870,41	-1.539,30	-67.707,93
Total des frais de transaction sur l'exercice ²⁾	108.984,03			
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾		1,57	1,57	1,23
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾		0,52	0,47	0,56
Total des frais sur encours (TER) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)		1,57	1,57	1,23
Total des frais sur encours (TER) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)		2,09	2,04	1,79
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)		0,52	0,47	0,56

¹⁾ Le poste se compose essentiellement des frais de gestion d'ordre général et des frais de l'agent payeur.

²⁾ Voir les notes annexes au présent rapport.

³⁾ Pour la période du 7 février 2020 au 31 décembre 2020.

⁴⁾ Estimation pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes annexes font partie intégrante de ce rapport annuel.

Compte de résultat

pour la période courant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

	Catégorie d'actions T-6 CHF EUR
Revenus	
Dividendes	12.377,56
Revenus découlant de parts d'organismes de placement	3.700,57
Intérêts sur les emprunts	172.133,98
Intérêts bancaires	-15.667,61
Autres revenus	1.811,01
Péréquation des revenus	22.838,59
Total des revenus	197.194,10
Charges	
Charges d'intérêts	-738,83
Commission de performance	-67.063,95
Commission de gestion/rémunération de la direction du fonds/ le cas échéant, rémunération du conseiller en investissement	-121.352,29
Commission de dépositaire	-8.519,23
Commission d'administration centrale	-5.073,29
Taxe d'abonnement	-9.004,61
Frais de publication et de révision	-7.046,62
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-9.242,65
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-335,17
Taxes nationales	-14.333,89
Frais de constitution	-2.874,92
Autres charges ¹⁾	-20.700,30
Péréquation des charges	-39.201,24
Total des charges	-305.486,99
Charges nettes ordinaires	-108.292,89
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,05 ³⁾
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	0,35 ³⁾
Total des frais sur encours (TER) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)	1,13 ⁴⁾
Total des frais sur encours (TER) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)	1,47 ⁴⁾
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)	0,34 ³⁾

¹⁾ Le poste se compose essentiellement des frais de gestion d'ordre général et des frais de l'agent payeur.

²⁾ Voir les notes annexes au présent rapport.

³⁾ Pour la période du 7 février 2020 au 31 décembre 2020.

⁴⁾ Estimation pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Performance exprimée en pourcentage*

Etat : 31.12.2020

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie de parts	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS A-6 CHF depuis le 23.12.2019	LU1931803297 A2PED7	CHF	3,66 %	5,73 %	6,13 % **	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-10 EUR depuis le 30.07.2019	LU1931800350 A2PEEF	EUR	3,68 %	6,33 %	8,50 % **	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-6 CHF depuis le 06.02.2020	LU1931808338 A2PEEA	CHF	3,81 %	4,51 % **	---	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-6 EUR depuis le 14.06.2019	LU1931806399 A2PED9	EUR	3,87 %	6,75 %	10,98 % **	---

12

* Sur la base des valeurs des parts publiées (méthode BVI), est conforme à la directive « pour le calcul et la publication de performance de placements collectifs de capitaux » du 16 mai 2008 édictée par la Swiss Funds & Asset Management Association

** Depuis le lancement.

La performance historique ne saurait constituer un indicateur de la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais découlant de l'émission ou du rachat des parts.

Etat des actifs de HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS au 31 décembre 2020

13

Etat des actifs au 31 décembre 2020

ISIN	Valeurs mobilières		Entrées au cours de la période	Sorties au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de L'ANC ¹⁾
Actions, droits et bons de jouissance								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
Allemagne								
DE0007921835	Vivoryon Therapeutics AG	EUR	10.000	0	10.000	9,0300	90.300,00	0,28
							90.300,00	0,28
Canada								
CA0679011084	Barrick Gold Corporation	USD	44.000	0	44.000	22,9100	823.562,09	2,52
							823.562,09	2,52
Suisse								
CH0038863350	Nestlé S.A.	CHF	4.000	0	4.000	104,6000	386.262,92	1,18
CH0014852781	Swiss Life Holding SA	CHF	740	0	740	410,6000	280.505,91	0,86
CH0011075394	Zurich Insurance Group AG	CHF	1.500	1.800	1.000	373,4000	344.719,35	1,06
							1.011.488,18	3,10
Valeurs mobilières négociées en Bourse							1.925.350,27	5,90
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés								
Allemagne								
DE000A0LR9G9	EXASOL AG	EUR	35.000	15.000	20.000	28,1600	563.200,00	1,72
							563.200,00	1,72
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							563.200,00	1,72
Actions, droits et bons de jouissance							2.488.550,27	7,62
Obligations								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
NOK								
NO0010757925	1,500 % Norvège Reg.S. v.16(2026)		0	0	4.000.000	104,2100	395.101,51	1,21
							395.101,51	1,21

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicable aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

Etat des actifs au 31 décembre 2020

ISIN	Valeurs mobilières		Entrées au cours de la période	Sorties au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de L'ANC ¹⁾
USD								
US345370CA64	7,450 %	Ford Motor Co. v.99(2031)	400.000	0	400.000	128,3920	419.581,70	1,28
US36164QNA21	4,418 %	GE Capital International Funding Co. v.16(2035)	400.000	0	400.000	119,1320	389.320,26	1,19
US655664AH33	6,950 %	Nordstrom Inc. v.98(2028)	300.000	0	300.000	113,5330	278.267,16	0,85
US912909AM02	6,875 %	United States Steel Corporation v.17(2025)	800.000	0	800.000	96,0430	627.732,03	1,92
US92343VCQ59	4,400 %	Verizon Communications Inc. v.14(2034)	0	0	500.000	125,3850	512.193,63	1,57
							2.227.094,78	6,81
Valeurs mobilières négociées en Bourse							2.622.196,29	8,02
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés								
EUR								
XS2264155305	7,625 %	Carnival Corporation Reg.S. v.20(2026)	500.000	0	500.000	106,1540	530.770,00	1,63
IT0005422891	0,900 %	Italien Reg.S. v.20(2031)	3.000.000	0	3.000.000	103,4570	3.103.710,00	9,50
XS0982711714	4,750 %	Petrobras Global Finance v.14(2025)	100.000	0	100.000	114,6950	114.695,00	0,35
							3.749.175,00	11,48
USD								
US00206RCP55	4,500 %	AT & T Inc. v.15(2035)	0	0	250.000	121,5900	248.345,59	0,76
US097023CV59	5,705 %	Boeing Co. v.20(2040)	500.000	0	500.000	129,6640	529.673,20	1,62
US11135FBA84	4,750 %	Broadcom Inc. v.19(2029)	300.000	0	300.000	119,1980	292.151,96	0,89
US247025AE93	7,100 %	Dell Inc. v.98(2028)	0	0	500.000	131,6250	537.683,82	1,65
US29278GAF54	3,500 %	ENEL Finance International NV 144A v.17(2028)	0	0	200.000	113,9470	186.187,91	0,57
US345370CV02	8,500 %	Ford Motor Co. v.20(2023)	200.000	0	200.000	112,4180	183.689,54	0,56
US345370CW84	9,000 %	Ford Motor Co. v.20(2025)	200.000	0	200.000	121,9760	199.307,19	0,61
US369604BW26	3,625 %	General Electric Co. v.20(2030)	600.000	0	600.000	113,5430	556.583,33	1,70
US37045VAS97	5,000 %	General Motors Co. v.18(2028)	200.000	0	200.000	118,7730	194.073,53	0,59
US55616PAA21	8,375 %	Macy's, Inc. 144A v.20(2025)	300.000	0	300.000	110,7480	271.441,18	0,83
							3.199.137,25	9,78
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							6.948.312,25	21,26
Obligations							9.570.508,54	29,28
Parts de fonds d'investissement ²⁾								
Allemagne								
DE0005933923	iShares MDAX UCITS ETF DE	EUR	38.500	25.500	13.000	260,1000	3.381.300,00	10,35
							3.381.300,00	10,35
Irlande								
IE00B5BMR087	iShares Core S&P 500 UCITS ETF	USD	41.000	36.000	13.000	377,6200	4.010.669,93	12,28
IE00BJ5JPG56	iSharesIV-MSCI China UCITS ETF	USD	100.000	0	100.000	7,1234	581.977,12	1,78
IE00B53L4350	iSharesVII-DJ Indl Average U.ETF	USD	15.000	5.000	10.000	344,8300	2.817.238,56	8,63
							7.409.885,61	22,69

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicable aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

Etat des actifs au 31 décembre 2020

ISIN	Valeurs mobilières		Entrées au cours de la période	Sorties au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de L'ANC ¹⁾
Luxembourg								
LU1681045024	AIS-Amundi MSCI EM LAT. AMERICA	EUR	200.000	0	200.000	11,6840	2.336.800,00	7,16
LU1781541849	MUL-Lyxor.MSCI EM Asia UCITS ETF	EUR	550.000	360.000	260.000	10,2620	2.668.120,00	8,17
							5.004.920,00	15,33
Parts de fonds d'investissement ²⁾							15.796.105,61	48,37
Certificats								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
Etats-Unis d'Amérique								
GB00B15KYG56	WisdomTree Commodity Securities Ltd./Bloomberg Industrial Metals TR Index Zert. v.06(2199)	USD	150.000	0	150.000	13,2400	1.622.549,02	4,97
							1.622.549,02	4,97
Valeurs mobilières négociées en Bourse							1.622.549,02	4,97
Certificats							1.622.549,02	4,97
Portefeuille-titres							29.477.713,44	90,24
Contrats à terme								
Positions longues								
EUR								
EUX 10YR Euro-BTP Future mars 2021			10	0	10		-2.150,00	-0,01
							-2.150,00	-0,01
GBP								
LIF 3MO Sterling Future mars 2021			200	50	150		4.136,13	0,01
							4.136,13	0,01
USD								
Dow Jones Industrial Average Index Future mars 2021			12	0	12		14.264,71	0,04
							14.264,71	0,04
Positions longues							16.250,84	0,04
Contrats à terme							16.250,84	0,04
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾							3.176.406,27	9,73
Solde des autres créances et engagements							-10.955,10	-0,01
Actif net du compartiment en EUR							32.659.415,45	100,00

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicable aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les notes annexes au présent rapport.

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme suivantes étaient en cours au 31 décembre 2020 :

Devise	Contrepartie		Montant en devise	Valeur de marché EUR	en % de L'ANC ¹⁾
CHF/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	25.343.900,00	23.404.822,73	71,66
GBP/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	3.000.000,00	3.306.014,63	10,12
USD/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	750.000,00	612.209,91	1,87
EUR/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	718.200,00	663.129,72	2,03
EUR/GBP	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	3.000.000,00	3.306.014,63	10,12
EUR/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	18.330.000,00	14.945.448,60	45,76

Opérations de change à terme bilatérales

Les opérations de change à terme bilatérales suivantes étaient en cours au 31 décembre 2020 :

Devise	Contrepartie		Montant dans la devise d'achat	Montant dans la devise de vente	Valeur de marché EUR	en % de L'ANC ¹⁾
CHF/GBP	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	21.459.664,00	18.000.000,00	19.824.429,29	60,70
CHF/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	1.821.362,20	2.050.000,00	1.684.997,05	5,16
GBP/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	18.000.000,00	21.583.203,00	19.830.379,43	60,72

Contrats à terme

	Volume	Engagements EUR	en % de L'ANC ¹⁾
Positions longues			
EUR			
EUX 10YR Euro-BTP Future mars 2021	10	1.519.500,00	4,65
		1.519.500,00	4,65
GBP			
LIF 3MO Sterling Future mars 2021	150	20.667.169,41	63,28
		20.667.169,41	63,28
USD			
Dow Jones Industrial Average Index Future mars 2021	12	1.482.254,90	4,54
		1.482.254,90	4,54
Positions longues		23.668.924,31	72,47
Contrats à terme		23.668.924,31	72,47

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Entrées et sorties

de HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS

du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Entrées et sorties du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

17

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans l'état des actifs.

ISIN	Valeurs mobilières			Entrées au cours de la période	Sorties au cours de la période
Actions, droits et bons de jouissance					
Valeurs mobilières négociées en Bourse					
Iles Caïman					
KYG982391099	XP Inc.		USD	0	5.000
Suisse					
CH0012005267	Novartis SA		CHF	2.800	2.800
CH0008742519	Swisscom SA		CHF	480	480
Etats-Unis d'Amérique					
US8334451098	Snowflake Inc.		USD	600	600
Royaume-Uni					
GB00B03MLX29	Royal Dutch Shell Plc.		EUR	130.000	130.000
GB00BMTV7393	THG Holdings Plc.		GBP	25.000	25.000
Obligations					
Valeurs mobilières négociées en Bourse					
CHF					
CH0353945394	3,000 %	gategroup Fin Reg.S. v.17(2022)		270.000	270.000
EUR					
XS1237184533	1,500 %	Adecco International Financial Services BV EMTN Reg.S. v.15(2022)		0	1.000.000
BE6307618965	0,250 %	Euroclear Bank S.A./NV EMTN Reg.S. v.18(2022)		250.000	1.000.000
XS1412417617	1,250 %	National Australia Bank Ltd. Reg.S. v.16(2026)		1.000.000	1.500.000
XS1439749281	1,125 %	Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV Reg.S. v.16(2024)		0	1.000.000
XS1057340009	4,125 %	Turquie v.14(2023)		0	400.000
XS1629918415	3,250 %	Turquie v.17(2025)		0	300.000
XS1167667283	1,625 %	Volkswagen Internat Finance NV EMTN Reg.S. v.15(2030)		800.000	800.000
GBP					
GB00BN65R198	2,000 %	Royaume-Uni Reg.S. v.14(2020)		0	37.000

Entrées et sorties du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans l'état des actifs.

18

ISIN	Valeurs mobilières		Entrées au cours de la période	Sorties au cours de la période
JPY				
JP1103601LA4	0,100 %	Japan v.20(2030)	195.250.000	195.250.000
NOK				
NO0010646813	2,000 %	Norvège Reg.S. v.12(2023)	0	4.000.000
USD				
US912828TJ95	1,625 %	Etats-Unis d'Amérique v.12(2022)	0	1.500.000
US912828L245	1,875 %	Etats-Unis d'Amérique v.15(2022)	0	500.000
US912828U816	2,000 %	Etats-Unis d'Amérique v.16(2021)	0	500.000
US912828Q293	1,500 %	Etats-Unis d'Amérique v.16(2023)	250.000	500.000
US912828S356	1,375 %	Etats-Unis d'Amérique v.16(2023)	200.000	700.000
US9128282W90	1,875 %	Etats-Unis d'Amérique v.17(2022)	0	500.000
US9128287F13	1,750 %	Etats-Unis d'Amérique v.19(2021)	0	1.000.000
US912810SK51	2,375 %	Etats-Unis d'Amérique v.19(2049)	1.000.000	1.000.000
US91282CAG69	0,125 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2022)	4.000.000	4.000.000
US912828ZA13	1,125 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2022)	1.000.000	1.000.000
US912828Z948	1,500 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2030)	2.400.000	2.400.000
US912810SN90	1,250 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2050)	4.830.000	4.830.000
US912810SL35	2,000 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2050)	2.000.000	2.000.000
Nouvelles émissions devant être admises à la cote officielle				
EUR				
XS2052337503	2,330 %	Ford Motor Credit Co. LLC v.19(2025)	200.000	200.000
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés				
EUR				
IT0005403396	0,950 %	Italien Reg.S. v.20(2030)	2.400.000	2.400.000
USD				
US11135FAB76	4,750 %	Broadcom Inc. 144A v.19(2029)	300.000	300.000
US71654QCG55	6,500 %	Petróleos Mexicanos v.17(2027)	50.000	50.000
US910047AK50	4,875 %	United Continental Holdings Inc. v.19(2025)	300.000	300.000
Parts de fonds d'investissement ¹⁾				
Allemagne				
DE0005933956	iShares Core EO STOXX.50 U.E.DE	EUR	125.000	185.000
Irlande				
IE00B0M63516	iShares Plc. - iShares MSCI Brazil UCITS ETF [Dist]	EUR	76.500	76.500
IE00B3VWLG82	iShares VII-MSCI UK Sm.Cap UC.ETF	GBP	0	3.600
IE00B53SZB19	iSharesVII-NASDAQ 100 UCITS ETF	USD	12.400	12.400
Luxembourg				
LU1681044993	AIS-Amundi MSCI Suisse	CHF	0	3.400
LU0977261329	UBS-ETF-MSCI Swit.20/35 UC.ETF	CHF	53.500	53.500

Entrées et sorties du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans l'état des actifs.

ISIN	Valeurs mobilières		Entrées au cours de la période	Sorties au cours de la période
Certificats				
Valeurs mobilières négociées en Bourse				
Etats-Unis d'Amérique				
DE000A0S9GB0	Dte. Börse Commodities GmbH/Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	EUR	98.000	144.000
DE000A0KRJX4	ETFS Commodity Securities Ltd./DJ-UBS Crude Oil Sub Index Total Return Index (USD) cert. Perp.	EUR	120.000	120.000
IE00B4NCWG09	iShares Physical Metals Plc./Silber Feinunze Zert. v.11(2199)	EUR	75.000	75.000
JE00B1VS3333	Wisdom Tree Metal Securities Ltd./Silber Feinunze Zert. v.07(2199)	EUR	57.000	57.000
Options				
USD				
	Call sur E-Mini Nasdaq 100 Index Future décembre 2020/11.400,00		8	8
	Call sur E-Mini S&P 500 Index Future juin 2020/3.450,00		60	60
	Call sur E-Mini S&P 500 Index Future mars 2020/3.350,00		60	60
	Put sur E-Mini S&P 500 Index Future mars 2020/3.075,00		14	14
	Put sur E-Mini S&P 500 Index Future mars 2020/3.200,00		7	7
Contrats à terme				
CHF				
	Swiss Market Index Future juin 2020		44	44
EUR				
	DAX Index Future décembre 2020		20	20
	Euro Stoxx 50 Price Index Future décembre 2020		220	220
	Euro Stoxx 50 Price Index Future juin 2020		419	419
	Euro Stoxx 50 Price Index Future mars 2020		300	300
	Euro Stoxx 50 Price Index Future mars 2020		0	60
	Euro Stoxx 50 Price Index Future mars 2021		90	90
	Euro Stoxx 50 Price Index Future septembre 2020		40	40
	EUX 10YR Euro-BTP Future juin 2020		30	30
	EUX 10YR Euro-BTP Future septembre 2020		19	19
	EUX 10YR Euro-BTP Future septembre 2020		9	9
	FTSE MIB Index Future décembre 2020		28	28
	FTSE MIB Index Future juin 2020		14	14
	FTSE MIB Index Future juin 2020		14	14
USD				
	CBT 10YR US T-Bond Note Future mars 2020		0	20
	CBT 30YR US Ultra Bond Future décembre 2020		32	32
	Dow Jones Industrial Average Index Future décembre 2020		12	12
	E-Mini S&P 500 Index Future décembre 2020		52	52
	E-Mini S&P 500 Index Future décembre 2020		10	10
	E-Mini S&P 500 Index Future juin 2020		4	4
	E-Mini S&P 500 Index Future mars 2020		10	10
	E-Mini S&P 500 Index Future mars 2020		0	20
	E-Mini S&P 500 Index Future septembre 2020		10	10
	Nasdaq 100 Index Future décembre 2020		8	8

19

¹⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicable aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

Taux de change

A des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2020.

Livre sterling	1 EUR =	GBP	0,9071
Couronne norvégienne	1 EUR =	NOK	10,5502
Franc suisse	1 EUR =	CHF	1,0832
Dollar US	1 EUR =	USD	1,2240

Notes au rapport annuel au 31 décembre 2020

21

1.) Généralités

La Société d'investissement HESPER FUND, SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois sise 4, Rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, constituée le 14 mai 2019 pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples. Ses statuts ont été publiés pour la première fois le 5 juin 2019 sur la plateforme d'information Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg. La Société d'investissement est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 234859. Le règlement de gestion a été modifié pour la dernière fois le 1er janvier 2021 et publié dans le RESA.

Le conseil d'administration de la Société d'investissement a confié à ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, la gestion des investissements, l'administration et la distribution des actions de la Société d'investissement. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. La dernière modification des statuts de la Société de gestion a pris effet le 1er janvier 2015 et a été publiée dans le Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B-155427.

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur de l'action

Le présent rapport annuel est établi sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société d'investissement, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des rapports annuels en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net de la Société d'investissement est libellé en euros (la « Devise de référence »).
2. La valeur d'une action (« Valeur nette d'inventaire par action ») est exprimée dans la devise indiquée dans l'annexe au prospectus (« Devise du fonds »), sous réserve qu'aucune devise différente de la Devise du fonds ne soit précisée dans l'annexe au prospectus pour une catégorie d'actions (« Devise des catégories d'actions »).
3. La Valeur nette d'inventaire par action est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour coïncidant avec un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième. Le Conseil d'administration peut déroger à cette règle pour le compartiment concerné, en tenant compte du fait que la Valeur nette d'inventaire par action doit être calculée au moins deux fois par mois.
4. Pour calculer la Valeur nette d'inventaire par action, la valeur des actifs du compartiment concerné, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du compartiment »), est calculée chaque Jour d'évaluation, puis divisée par le nombre d'actions du compartiment en circulation ce Jour d'évaluation. La Société d'investissement peut toutefois décider de calculer la Valeur nette d'inventaire par action les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué ne soit considéré comme un calcul de la Valeur nette d'inventaire par action un Jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 4. Par conséquent, les actionnaires ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion d'actions sur la base d'une Valeur nette d'inventaire par action calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.

5. Lorsque des informations sur la situation de l'actif net de la société doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans les statuts, les actifs du fonds sont convertis dans la Devise de référence. L'actif net du compartiment est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

a) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation. La Société de gestion peut déterminer pour le compartiment concerné que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Le cas échéant, il en est fait mention dans l'annexe au prospectus relative aux compartiments concernés.

Si des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés ou autres investissements sont admis à la cote officielle de plusieurs Bourses de valeurs, l'évaluation s'effectue sur la base du cours de la Bourse présentant la plus forte liquidité.

22

b) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour le compartiment concerné que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Le cas échéant, il en est fait mention dans l'annexe au prospectus relative aux compartiments concernés.

c) les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.

d) les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables.

e) si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (p. ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).

f) les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.

g) les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.

h) la valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds est convertie dans la Devise du fonds au taux de change du jour de Bourse précédant le Jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour le compartiment concerné que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du compartiment sont convertis dans la Devise du compartiment correspondante au taux de change du Jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Le cas échéant, il en est fait mention dans l'annexe au prospectus relative aux compartiments concernés.

L'actif net du compartiment est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses actionnaires.

6. Le calcul de la Valeur nette d'inventaire par action est effectué selon les critères cités ci-dessus. Toutefois, lorsque des catégories d'actions ont été créées au sein du compartiment concerné, le calcul de la Valeur nette d'inventaire par action est effectué séparément pour chaque catégorie d'actions au sein du compartiment conformément à ces critères.

3.) Fiscalité

Fiscalité de la Société d'investissement

Les revenus et bénéfices dégagés sur l'actif de la société ne sont pas imposés au Grand-Duché de Luxembourg. L'actif de la société est uniquement assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, à la taxe d'abonnement à hauteur de 0,05 % p.a. actuellement. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux compartiments ou catégories d'actions dont les actions sont réservées à des actionnaires institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi du 17 décembre 2010, (ii) aux compartiments dont l'objet l'investissement consiste exclusivement à investir en instruments du marché monétaire ou en dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net de la société publié à la fin de chaque trimestre. Le montant de la taxe d'abonnement applicable au compartiment concerné ou aux catégories d'actions concernées est précisé dans l'annexe au prospectus correspondante. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du compartiment est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujétis à la taxe d'abonnement.

Les revenus perçus par le fonds (notamment les intérêts et les dividendes) peuvent être assujétis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays où l'actif du compartiment est investi. De même, les plus-values réalisées ou latentes sur les placements du fonds peuvent être imposables dans le pays d'origine. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander les attestations fiscales.

23

Fiscalité des revenus découlant des actions de la Société d'investissement détenues par l'actionnaire

Les actionnaires qui ne sont pas ou n'ont jamais été résidents fiscaux du Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possèdent pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus dégagés par les actions qu'ils détiennent dans le fonds ou aux gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques ayant leur résidence fiscale au Grand-Duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Il est recommandé aux personnes intéressées et aux actionnaires de se renseigner sur les lois et les ordonnances qui s'appliquent en matière de fiscalité à l'actif de la société, à la souscription, l'achat, la détention, le rachat ou le transfert d'actions, et de prendre conseil auprès d'un tiers, notamment un conseiller fiscal.

4.) Affectation des revenus

De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

5.) Total des frais sur encours (TER)

La méthode de calcul suivante est appliquée pour le calcul du total des frais sur encours (TER) :

$$\text{TER} = \frac{\text{Frais totaux dans la devise du compartiment}}{\text{Volume moyen du compartiment (base : ANC calculé quotidiennement*)}} \times 100$$

* ANC = Actif net du compartiment

Le TER indique le niveau total des coûts imputés à l'actif du compartiment concerné. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des coûts de transaction encourus par le compartiment concerné seront pris en considération. Il exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen des compartiments au cours de l'exercice. (Les éventuelles commissions de performance en lien direct avec le TER sont indiquées séparément.)

Dans la mesure où le compartiment investit dans des fonds cibles, le calcul d'un TER synthétique ne sera pas effectué.

6.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

7.) Coûts de transaction

Les coûts de transaction intègrent l'ensemble des coûts imputés ou déduits séparément au cours de l'exercice pour le compte du compartiment concerné et en lien direct avec un achat ou une vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés ou autres actifs. Ces coûts sont essentiellement composés de commissions, frais de règlement et taxes.

8.) Péréquation des revenus et charges

Le résultat net ordinaire intègre une péréquation des revenus et des charges. Cette péréquation des revenus et des charges a été appliquée, au cours de la période considérée, à tous les revenus nets constatés que le souscripteur de parts paie dans le cadre du prix de souscription et que le cédant perçoit dans le cadre du prix de rachat.

9.) Gestion des risques (non révisé)

La Société de gestion applique un processus de gestion des risques qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque associé aux investissements et la contribution de ceux-ci au profil de risque général du portefeuille d'investissement des fonds qu'elle gère. Conformément à la Loi du 17 décembre 2010 et aux exigences de contrôle prudentiel applicables fixées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), la Société de gestion rend régulièrement compte à la CSSF du processus de gestion des risques appliqué. La Société de gestion veille, dans le cadre du processus de gestion des risques et au moyen de méthodes ciblées et appropriées, à ce que le risque global lié aux instruments dérivés des fonds gérés n'excède pas la valeur nette totale de leurs portefeuilles. A cet effet, la Société de gestion s'appuie sur les méthodes suivantes :

24 Approche par les engagements (Commitment Approach)

Grâce à la méthode d'approche par les engagements, les positions sur instruments financiers dérivés sont converties dans leurs équivalents en valeur de base correspondant via l'approche delta. A cet égard, les effets de compensation et de couverture entre les instruments financiers dérivés et leurs valeurs de base sont pris en considération. La somme des équivalents des valeurs de base ne doit pas dépasser la valeur nette totale du portefeuille du fonds.

Approche VaR :

L'indicateur de Value-at-Risk (VaR) est un concept mathématique et statistique, employé en tant que mesure standard du risque au sein du secteur financier. La VaR indique la perte maximale qu'un portefeuille, au cours d'une période de temps donnée (appelée période de détention), associée à une probabilité définie (appelée indice de confiance) ne peut dépasser.

- Approche de la VaR relative :
S'agissant de l'approche de la VaR relative, la VaR du fonds ne peut excéder la VaR d'un portefeuille de référence dans une proportion supérieure à un facteur dépendant du profil de risque du fonds. Le facteur maximum autorisé par les autorités de réglementation est de 200 %. A cet égard, le portefeuille de référence constitue une image fidèle de la politique d'investissement du fonds.
- Approche de la VaR absolue :
S'agissant de l'approche de la VaR absolue, la VaR (indice de confiance de 99 %, 20 jours de détention) du fonds ne peut dépasser un pourcentage de l'actif du fonds dépendant du profil de risque du fonds. La limite maximale autorisée par les autorités de réglementation est fixée à 20 % de l'actif du fonds.

Pour des fonds dont la détermination des risques totaux se fait via des approches VaR, la Société de gestion évalue le niveau escompté de l'effet de levier. En fonction de chaque situation de marché, ce niveau de l'effet de levier peut différer de la valeur réelle à la hausse comme à la baisse. Il est porté à la connaissance de l'investisseur qu'aucune conclusion au titre du niveau de risque du fonds ne peut se faire sur la base de ces informations. Par ailleurs, le niveau escompté publié de l'effet de levier ne doit clairement pas être entendu comme une limite d'investissement. La méthode utilisée pour calculer le risque global et, si applicable, la divulgation du portefeuille de référence et du niveau escompté de l'effet de levier ainsi que de sa méthode de calcul sont présentées dans l'annexe spécifique au fonds.

Compartiment :

Processus de gestion des risques appliqué

HESPER FUND – Global Solutions

VaR absolue

Au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, l'approche de la VaR absolue a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure du risque global associé aux produits dérivés. Une valeur absolue de 20 % a été appliquée comme limite interne maximale.

Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à un niveau minimum de 13,06 %, un niveau maximum de 120,05 % et une moyenne de 23,01 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une approche de variance-covariance (paramétrique), en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 252 jours d'évaluation.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 :

Effet de levier minimum : 0,00 %

Effet de levier maximum : 548,72 %

Effet de levier moyen (médian) : 206,14 % (115,25 %)

Méthode de calcul : Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

10.) Événements importants au cours de la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2020. Les modifications suivantes ont été effectuées :

- Remplacement de la Société de gestion par ETHENEA Independent Investors S.A.
- La direction du fonds est transférée de MainFirst Affiliated Fund Managers (Switzerland) AG à ETHENEA Independent Investors (Schweiz) AG.
- Modifications au niveau de la politique d'investissement.
- Ajustements de modèles.

Informations liées à la pandémie de COVID19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID19) avait atteint le stade de pandémie mondiale. La dernière pandémie en date était celle du virus H1N1 en 2009/2010, il y a plus de 10 ans.

L'épidémie de COVID19, apparue en Chine fin décembre 2019, est avant tout une catastrophe humanitaire, qui a toutefois également des répercussions sensibles sur le développement économique mondial depuis mars 2020, suite à la prise de mesures de confinement de grande envergure dans le monde entier. Les pertes journalières record enregistrées par la quasi-totalité des grands indices en mars 2020 ne sont ici qu'un indicateur parmi d'autres.

Les conséquences du COVID19 ont dès lors également un impact concret sur la performance des compartiments :

1. La gestion de crise mise en œuvre par l'ensemble des partenaires contractuels du fonds permet de poursuivre les opérations quotidiennes de manière inchangée. Tous les prestataires de services du fonds (notamment la Société de gestion, l'administration centrale, le dépositaire, l'agent de registre et de transfert, l'agent payeur et le gestionnaire du fonds) peuvent continuer à gérer le fonds normalement grâce à la possibilité illimitée de recourir au télétravail. En cas d'interdictions de sortie générales, de fermeture des frontières ou de mesures d'envergure qui n'étaient pas encore en vigueur au Luxembourg à la date de l'opinion d'audit, la poursuite sans restriction de la gestion du fonds serait garantie. Par ailleurs, si l'épidémie de COVID19 se propage, donnant lieu à un plus grand nombre de congés maladie au sein du personnel, tous les partenaires contractuels du fonds disposeront néanmoins encore d'un nombre suffisant d'employés pour pouvoir continuer à remplir leurs obligations contractuelles. Chaque membre d'une équipe est suffisamment bien formé et en mesure d'assumer les tâches de collègues en congé maladie.
2. La Société de gestion du fonds est responsable de la gestion des risques des compartiments. Dans ce contexte, ETHENEA Independent Investors S.A. surveille notamment de plus en plus les transactions portant sur les actions du fonds, en particulier en ce qui concerne les rachats importants, et réagira en conséquence si nécessaire. Bien que les compartiments soient en règle générale constitués d'actifs pouvant être liquidés rapidement, il existe un certain risque que les demandes de rachat importantes ne puissent être honorées dans les conditions de marché extrêmes de la crise. Si un tel événement est prévisible au niveau des rachats, la Société de gestion ou le Conseil d'administration de la SICAV peut suspendre les transactions sur les actions. Si le montant des rachats effectués est tel qu'il nécessiterait la liquidation des compartiments et, par conséquent, du fonds, la Société de gestion ou le Conseil d'administration de la SICAV prendra les mesures appropriées pour assurer l'égalité de traitement de tous les investisseurs des compartiments.
3. Les informations sur les dernières évolutions du marché des compartiments sont disponibles à tout moment sur le site Internet de la Société de gestion www.ethenea.com et sur demande. Si d'autres événements sont organisés pour expliquer les récentes évolutions du marché des compartiments, tous les investisseurs en seront informés en temps utile. Tous les documents relatifs aux événements d'information seront également disponibles ultérieurement sur demande auprès de la Société de gestion.

Au cours de la période sous revue, aucune autre modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu.

11.) Événements importants après la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2021. Les modifications suivantes ont été effectuées :

- Modification de la structure de commissions : Les commissions du dépositaire et de l'agent d'administration centrale qui étaient jusqu'à présent présentées et facturées séparément seront supprimées et payées à l'avenir à partir de la commission de gestion. La commission de gestion sera ainsi harmonisée et passera de 0,10 % à 0,15 %. Par ailleurs, les frais minimums de la Société de gestion seront supprimés. La rémunération de la direction du fonds devant être versée au gestionnaire du fonds externe continue d'être présentée séparément.
- Remplacement de KPMG Luxembourg S.A. par Ernst & Young Luxembourg S.A. en tant que Réviseur d'Entreprises agréé
- Changement au sein du Conseil d'administration
- Lancement d'une nouvelle catégorie d'actions T-12 EUR :
 - Période de souscription : 01.01.2021-15.01.2021
 - 1re VNI : 18.01.2021
 - Première date de valeur : 19.01.2021

Aucune modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu après la période sous revue.

12.) Informations sur le système de rémunération (non révisées)

La Société de gestion ETHENEA Independent Investors S.A. a établi un système de rémunération qui respecte et applique les prescriptions légales. Conçu pour être compatible avec une gestion des risques rigoureuse et efficace, le système de rémunération n'incite pas à une prise de risque inadaptée aux profils de risque, conditions contractuelles ou statuts des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ci-après « OPCVM »), pas plus qu'il n'empêche ETHENEA Independent Investors S.A. d'agir dans l'intérêt de l'OPCVM conformément à ses obligations.

La rémunération des collaborateurs se compose d'un salaire fixe annuel approprié et d'une composante variable axée sur la performance et les résultats.

La rémunération totale des 26 collaborateurs d'ETHENEA Independent Investors S.A. se compose au 31 décembre 2019 de salaires fixes pour un montant de 2.987.763,03 EUR par an et de rémunérations variables pour un montant de 434.000,00 EUR. Les rémunérations susmentionnées se rapportent à l'ensemble des OPCVM gérés par ETHENEA Independent Investors S.A. Tous les collaborateurs se consacrent à plein temps à la gestion de l'ensemble des fonds, ce qui rend une ventilation par fonds impossible.

26 De plus amples informations sur la politique de rémunération en vigueur peuvent être consultées gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion www.ethenea.com à la rubrique « Informations réglementaires ». Une version papier est gratuitement mise à la disposition des investisseurs qui en font la demande.

13.) Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (non révisé)

En tant que société de gestion d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. relève par définition du champ d'application du règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

Au cours de l'exercice du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le rapport annuel. Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

14.) Informations à l'attention des investisseurs suisses (non révisé)

a.) Numéros de valeur :

HESPER FUND - Global Solutions catégorie d'actions T-10 EUR	N° valeur 47598721
HESPER FUND - Global Solutions catégorie d'actions A-6 CHF	N° valeur 47598735
HESPER FUND - Global Solutions catégorie d'actions T-6 EUR	N° valeur 47599067
HESPER FUND - Global Solutions catégorie d'actions T-6 CHF	N° valeur 47599508

b.) Total des frais sur encours (TER) selon la Directive de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) du 16 mai 2008 (mise à jour le 1er juin 2015) :

Les commissions et frais en lien avec la gestion de placements collectifs de capitaux doivent être publiés sous la désignation internationalement reconnue de Total Expense Ratio (TER, total des frais sur encours). Exprimé comme pourcentage de l'actif net, ce ratio reflète de manière rétrospective l'ensemble des commissions et frais prélevés sur l'actif des placements collectifs (charges d'exploitation) et se calcule selon la formule suivante :

Total des charges d'exploitation en UM*

TER % = ----- x 100

Actif net moyen en UM*

* UM = unités dans la monnaie de compte de l'organisme de placement collectif

En ce qui concerne les fonds récemment lancés, le TER est calculé pour la première fois sur la base du compte de résultat publié dans le premier rapport annuel ou semestriel.

Le cas échéant, les charges d'exploitation sont extrapolées sur 12 mois. La valeur moyenne de l'actif du fonds est calculée sur la base de la moyenne des valeurs de fin de mois de la période sous revue.

Charges d'exploitation sur n mois

Charges d'exploitation annualisées en UM* = ----- x 12

N

* UM = unités dans la monnaie de compte de l'organisme de placement collectif

Le TER suivant a été calculé en pourcentage pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, conformément à la Directive de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) du 16 mai 2008 (mise à jour le 1er juin 2015) :

HESPER FUND - Global Solutions en %	TER suisse en %	TER suisse avec commission de performance en %	Commission de performance suisse en %
Catégorie d'actions T-10 EUR	1,57	2,09	0,52
Catégorie d'actions A-6 CHF	1,57	2,04	0,47
Catégorie d'actions T-6 EUR	1,23	1,79	0,46
Catégorie d'actions T-6 CHF	1,13	1,47	0,34

c.) Remarques à l'attention des investisseurs

Des commissions au titre de la distribution du fonds de placement (commissions de suivi de gestion) peuvent être versées aux distributeurs et aux gérants d'actifs et sont prélevées sur la rémunération de la direction du fonds. Des rétrocessions prélevées sur la commission de gestion peuvent être accordées aux investisseurs institutionnels détenant des parts de fonds pour des tiers d'un point de vue économique.

27

d.) Modifications du prospectus durant l'exercice

Les publications relatives aux modifications du prospectus durant l'exercice peuvent être consultées sur swissfunddata.ch.

Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé

28 A l'attention des actionnaires de
Hesper Fund, SICAV
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Hesper Fund, SICAV (le « fonds ») et de chacun de ses compartiments, comprenant la composition de l'actif net du compartiment au 31 décembre 2020, la variation de l'actif net du compartiment ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe comprenant un résumé des principaux principes et méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints restituent, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, un aperçu réel et fidèle de l'actif et de la situation financière du fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de l'actif net du fonds pour l'exercice clos à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la loi relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et selon les normes internationales de révision (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (« CSSF »). Nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels relatives à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA sont décrites plus en détail au chapitre « Responsabilité du Réviseur d'Entreprises agréé ». Nous sommes indépendants du fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « code IESBA ») adopté pour le Luxembourg par la CSSF et aux règles de déontologie que nous sommes tenus de respecter dans le cadre de l'audit des comptes annuels. Nous avons respecté toutes les autres obligations professionnelles en conformité avec ces règles de déontologie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Divers

Les comptes de Hesper Fund, SICAV pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été audités par un autre réviseur d'entreprises agréé qui a émis un rapport sans réserve le 9 avril 2020.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Elles incluent les informations figurant dans le rapport annuel, hormis les comptes annuels et notre Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé concernant ces derniers.

Notre opinion d'audit relative aux comptes annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne fournissons aucune garantie quant à celles-ci.

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer s'il existe des incohérences majeures entre ces dernières et les comptes annuels ou les conclusions de l'audit et si ces autres informations semblent présentées de manière incorrecte. Si nous arrivons à la conclusion, sur la base de nos travaux, que les autres informations sont présentées de manière incorrecte, nous sommes dans l'obligation de le signaler. Nous n'avons aucune remarque à ce sujet.

Responsabilité du Conseil d'administration à l'égard des comptes annuels

Le Conseil d'administration est tenu de préparer et de présenter fidèlement les comptes annuels conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière de préparation et de présentation des comptes annuels et est tenu de réaliser les contrôles internes qu'il estime nécessaires afin de permettre la préparation de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient intentionnelles ou non.

Lors de la préparation des comptes annuels, le Conseil d'administration est tenu d'évaluer la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'activité et d'utiliser l'hypothèse de continuité de l'exploitation en tant que principe comptable, à condition que le Conseil d'administration n'ait l'intention, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de liquider le fonds ou l'un de ses compartiments ou de cesser son activité.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est de fournir une assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et d'établir un rapport du « Réviseur d'Entreprises agréé » contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement craindre que, isolément ou globalement, elles influent sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

30 Dans le cadre d'un audit des comptes annuels conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant toute la durée de l'audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons le risque que des anomalies significatives affectent les comptes annuels et nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le Conseil d'administration et la vraisemblance des estimations comptables ainsi que des notes annexes correspondantes.
- Nous nous formons un avis sur le caractère judicieux de l'adoption du principe comptable de la continuité d'exploitation par le Conseil d'administration et, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds ou de l'un de ses compartiments à continuer son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans le rapport du « Réviseur d'Entreprises agréé », d'effectuer un renvoi vers les notes annexes concernées aux comptes annuels ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Ces conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement du rapport du « Réviseur d'Entreprises agréé ». Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leur exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels (y compris les notes annexes), et nous vérifions si les comptes annuels reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils assurent une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables du contrôle, s'agissant notamment de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que de toute constatation d'audit importante, et notamment toute faiblesse significative affectant le contrôle interne décelée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 26 avril 2021

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Nadia Faber

Gestion, distribution et conseil

Société d'investissement :
Siège social

HESPER Fund, SICAV
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

31

Conseil d'administration de la
Société d'investissement :

Président du Conseil d'administration :

Arnoldo Valsangiacomo
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Andrea Siviero
ETHENEA Independent Investors (Schweiz) AG

Frank Hauprich
ETHENEA Independent Investors S.A.

Société de gestion :

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

Dirigeants de la Société de gestion :

Frank Hauprich
Thomas Bernard
Josiane Jennes

Conseil d'administration de la Société de gestion
(Organe de direction) :

Président du Conseil d'administration :

Luca Pesarini
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Thomas Bernard
ETHENEA Independent Investors S.A.

Nikolaus Rummler
IPConcept (Luxembourg) S.A.

Arnoldo Valsangiacomo
ETHENEA Independent Investors S.A.

Dépositaire : **DZ PRIVATBANK S.A.**
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Agent de registre et de transfert et agent d'administration centrale : **DZ PRIVATBANK S.A.**
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Gestionnaire du fonds : **ETHENEA Independent Investors (Schweiz) AG**
Sihleggstrasse 17
CH-8832 Wollerau

32

Agent payeur au Grand-Duché de Luxembourg : **DZ PRIVATBANK S.A.**
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Réviseur d'Entreprises agréé de la Société d'investissement et de la Société de gestion : **Ernst & Young S.A**
35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Remarques à l'attention des investisseurs en Suisse :

Représentant en Suisse : **IPConcept (Schweiz) AG**
Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zurich

Agent payeur en Suisse : **IPConcept (Schweiz) AG**
Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zurich

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Téléphone +352 276 921-0 · Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com